



## **Prise de contrôle effective de France Champignon par le groupe Bonduelle en date du 31 mars 2010**

Le groupe Bonduelle indique avoir reçu les agréments des autorités de concurrence en France et en Allemagne permettant la prise de contrôle effective du groupe France Champignon en date du 31 mars 2010.

Le groupe précise avoir financé pour partie l'acquisition des titres du holding de contrôle du groupe France Champignon par remise de titres détenus en autocontrôle soit 130 618 actions représentant 1.63 % du capital de Bonduelle SCA.

Conformément à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 22 mars 2005 les conditions de l'opération de règlement par remise de titres d'autocontrôle a fait l'objet d'un rapport par un expert indépendant qui a vérifié la valeur des titres, la valeur des biens achetés et a conclu à l'équité du rapport d'échange.